

Prise de position de SwissFoundations face à la motion Luginbühl

Résumé

- SwissFoundations, l'association des fondations donatrices suisses, salue le fait que le secteur des fondations entre à nouveau dans l'agenda politique par le biais de la motion Luginbühl.
- SwissFoundations soutient les exigences de la motion visant à vérifier en permanence et à améliorer l'attractivité du cadre légal et fiscal à l'endroit des fondations donatrices suisses d'intérêt public ainsi qu'à examiner le problème des fondations donatrices inactives.
- **SwissFoundations s'oppose avec vigueur à l'amélioration de la fiscalité à l'endroit des fondations de famille demandée dans la motion ainsi qu'à une quote-part de distribution pour les fondations donatrices.**
- **SwissFoundations est d'avis que le secteur suisse des fondations a prioritairement besoin d'une professionnalisation dans les trois domaines suivants: relevé des faits et chiffres concernant le secteur, renforcement des autorités de surveillance et mise en place d'un registre national des fondations.**

Explications

Importance sociale des fondations d'intérêt public

- Selon les estimations du Centre for Philanthropy Studies CEPS de l'Université de Bâle (www.ceps.unibas.ch), il existe en Suisse environ 12'000 fondations d'intérêt public dotées d'un capital de fondation estimé à 50 à 80 milliards de francs et allouant annuellement entre 1 et 2 milliards de francs, ce qui correspond à environ 2% du budget fédéral.
- Malgré l'importance croissante du troisième secteur et donc des fondations, les faits et chiffres disponibles sont d'une qualité que l'on peut qualifier de très médiocre. On ne dispose d'aucune donnée exacte concernant le nombre de fondations d'intérêt public, catégorie à subdiviser entre fondations récoltant et fondations allouant des fonds; ni le secteur lui-même ni les politiques ni les scientifiques ne connaissent le montant du capital cumulé des fondations ni le montant des sommes allouées annuellement.
- **C'est pourquoi SwissFoundations souhaite initier deux projets liés au secteur des fondations:**
 - premièrement, que l'Office fédéral de la statistique reçoive du monde politique le mandat de relever annuellement les faits et chiffres les plus importants en relation avec le secteur suisse des fondations;
 - deuxièmement, que soit créé un registre électronique national de toutes les fondations suisses d'intérêt public, à l'image du répertoire électronique déjà disponible auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Renforcement des autorités de surveillance

- La situation unique en Europe dont bénéficient les fondations suisses repose sur une compréhension libérale de ce secteur et sur la grande confiance qui leur est accordée par le monde politique et la société. La révision du droit suisse des fondations, en vigueur depuis janvier 2006, a confirmé et renforcé cette attitude positive.
- Pour être dignes de cette confiance, les fondations doivent se montrer responsables. La motion du conseiller aux Etats Luginbühl critique avec raison le fait que les fondations inactives, qui

n'allouent pas de moyens à brève échéance, mettent en péril l'intégrité du secteur des fondations dans son ensemble.

- SwissFoundations est d'avis qu'une modification de la législation n'est pas nécessaire pour remédier à cette situation, mais qu'il convient de renforcer les autorités de surveillance et d'appliquer les directives et dispositions légales déjà disponibles. La circulaire n° 12 de l'Administration fédérale des contributions précise par exemple déjà que les fondations qui ont pour but de constituer des capitaux (fondations de thésaurisation) n'ont pas droit à l'exonération fiscale.

Refus d'une égalité entre fondations donatrices et fondations de famille

- Toute fondation n'est pas forcément d'intérêt public. En Suisse, les fondations de famille sont une forme rare de fondations qui ne peuvent en aucune mesure être comparées aux fondations donatrices d'intérêt public.
- Les fondations de famille sont d'intérêt purement privé et en Suisse, contrairement au Liechtenstein et à l'Autriche, elles ne bénéficient pas, et avec raison, de privilèges fiscaux. Elles ne sont en contrepartie pas soumises à une surveillance étatique.
- La réputation du secteur suisse des fondations est excellente. Il est à craindre qu'une valorisation de la forme juridique des fondations de famille, dont la réputation est douteuse dans certains pays, s'avère contre-productive pour le secteur suisse des fondations.

Refus d'une quote-part de distribution

- Les quotes-parts de distribution du patrimoine ou des revenus telles que seuls les Etats-Unis et l'Allemagne les connaissent actuellement présentent le risque que les fondations soient contraintes à réaliser des placements de patrimoine dangereux et à haut risque. Leur activité de donation est alors menacée, particulièrement en temps de crise (financière).
- SwissFoundations est d'avis que les autorités de surveillance et fiscales disposent actuellement d'un instrument suffisant pour empêcher les fondations inactives et qu'une réglementation supplémentaire n'est pas nécessaire (cf. paragraphe concernant le renforcement des autorités de surveillance).

SwissFoundations

Créée en 2001, SwissFoundations constitue l'association des fondations donatrices suisses. Sous la forme d'un réseau entreprenant et novateur, elle souhaite encourager et soutenir le partage d'expériences, la transparence et le professionnalisme au sein des fondations suisses. SwissFoundations contribue ainsi à promouvoir l'utilisation économique et durable des fonds alloués.

Les 60 membres de SwissFoundations ont attribué en 2007 plus de 165 millions de francs suisses; cette somme représente plus de 17% du volume total estimé des fonds accordés par toutes les fondations d'intérêt public en Suisse (1 milliard de francs suisses).



Au nom du comité de SwissFoundations:

Age Stiftung, Zurich

AVINA STIFTUNG, Zurich

Christoph Merian Stiftung, Bâle

GEBERT RÜF STIFTUNG, Bâle

Fondation Nestlé pour l'Art, Lausanne

Fondation Pro Victimis, Genève

Sophie und Karl Binding Stiftung, Bâle

Zurich, le 22 septembre 2009